

Politique d'indexation de la Bibliothèque nationale de France

Contenu

Qu'est-ce qu'une politique d'indexation ?	1
Évolution générale des systèmes d'indexation et Transition bibliographique	2
Répondre aux besoins des utilisateurs.....	2
Règles générales.....	3
Politique du sujet : Rameau et Dewey	4
Alignements.....	5
Indexation des ressources reçues en flux	6
Les perspectives et chantiers de travail	6
1- Élargir le périmètre d'utilisation des entités.....	6
2- Développer le positionnement de Rameau et de la Dewey comme systèmes pivots.....	7
3- Livre ancien et manuscrits.....	7
Conclusion : vers le traitement des entités.....	8

L'objectif du document est de redéfinir les lignes générales et les objectifs de l'utilisation des référentiels et des classifications relatives au sujet à la BnF.

Ce document prend en compte les enjeux du catalogage courant et non des conversions rétrospectives, hautement dépendantes des données sources. Il embrasse l'ensemble des ressources de la BnF, quel que soit le catalogue dans lequel elles sont décrites.

Qu'est-ce qu'une politique d'indexation ?

L'IFLA définit ainsi le périmètre et les objectifs d'une politique d'indexation :

« Une politique d'indexation est un document qui décrit **la manière dont l'accès sujet est établi pour différents types de ressources** listées dans une bibliographie nationale. C'est un **complément aux règles et bonnes pratiques utilisées** dans les outils d'indexation ».

« Ce document est établi **à destination à la fois des gens qui font de l'indexation et des utilisateurs** des bibliographies nationales. Les indexeurs ont besoin de connaître la politique d'indexation pour le maintien de la **cohérence de l'indexation** et les utilisateurs de connaître quel type d'indexation est attendue pour quel type de document. Il est souhaitable d'essayer de maintenir autant que possible ce **document clair et bref**, pour qu'il soit compris et appliqué, en évitant les exceptions. Une politique d'indexation doit être **réaliste et durable** »¹.

Cette définition, orientée vers les bibliographies nationales, est dans ce document élargie à l'ensemble des besoins de la BnF.

¹ *Guidelines for subject access by national bibliographic agencies, 2012.*

Évolution générale des systèmes d'indexation et Transition bibliographique

La redéfinition de la politique d'indexation de la BnF prend à la fois en compte l'existant et le processus de Transition bibliographique. Les chantiers et réformes en cours au niveau national et de la BnF orientent la politique d'indexation vers une conformité à la modélisation LRM et aux règles de catalogage RDA-FR. Le projet de Fichier national d'entités, dans lequel la BnF et l'ABES sont engagées, consubstantiellement lié à la Transition bibliographique, changera en outre le contexte de l'indexation. Les évolutions des pratiques et de la mise en œuvre de l'indexation au cours des différentes étapes de l'application de la transition bibliographique à la BnF pourront amener à une révision du document dans les prochaines années. Ces changements sont actuellement en cours et impliqueront progressivement de :

1- Établir des relations nouvelles entre les différentes entités décrites, en mettant à profit les possibilités qui seront ouvertes par le nouvel outil de catalogage de la BnF d'une part et les processus d'alignement automatisé ou partiellement automatisé et de création automatisée d'entités d'autre part dans la mesure où ceux-ci sont testés et contrôlés dans un périmètre maîtrisé.

2- Mettre en œuvre la réforme de Rameau selon le calendrier de la feuille de route décidée par le comité d'orientation national de Rameau en juin 2017². Grâce à la réforme de Rameau, le sens sera créé par le vocabulaire et les relations entre termes, et non plus par la syntaxe. Rameau évolue pour devenir un répertoire, fondé sur le principe d'entités et de relations. Cela permettra de nouveaux rapprochements ainsi que l'élargissement de son emploi à de nouvelles ressources ou une articulation facilitée avec des référentiels spécialisés (par exemple sur l'indexation iconographique). La Transition bibliographique et la réforme de Rameau permettront de constituer une entité « Noms de lieu » qui s'appuiera entre autres sur les autorités existantes - Noms géographiques Rameau et Noms géographiques BnF.

3- Prendre en compte le développement de l'entrée de ressources associées à des métadonnées en flux dans le cadre du dépôt légal dématérialisé (cf ci-dessous). Cela implique de prendre en compte l'indexation des ressources récupérées dans les systèmes BnF, leur structure, leur granularité, et leur orientation générale. Se pose donc la question d'une réconciliation, quand elle est possible, entre cette indexation exogène et les systèmes d'indexation utilisés à la BnF et, par conséquent, la question du périmètre de métadonnées sur lequel la BnF applique un processus de contrôle qualité.

L'ensemble de ces évolutions a pour ambition d'assurer une visibilité et d'ouvrir des potentialités d'utilisation accrue dans le Web de données.

Répondre aux besoins des utilisateurs

L'objectif et le cadre général de l'utilisation des référentiels et des classifications sujet est de répondre aux tâches utilisateurs fixées et définies par le modèle IFLA-LRM : trouver, identifier, sélectionner, obtenir et explorer.

Une indexation répondant à ces besoins obéit à plusieurs principes généraux :

+ l'indexation doit être établie en construisant les points d'accès nécessaires et suffisants pour remplir ces tâches utilisateurs ;

² http://rameau.bnf.fr/chantier_syntaxe/pdf/feuille_route_reforme.pdf (consulté le 1^{er} juin 2018).

+ les différents systèmes d'indexation sont employés de manière complémentaire. Leur utilisation obéit à des objectifs précis (cf Rameau et Dewey, tableau ci-dessous) ;

+ l'indexation se fait conjointement dans le cadre de l'établissement de la bibliographie nationale et des missions nationales qui y sont afférentes d'une part et de l'ensemble documentaire que représentent les catalogues de la BnF d'autre part ;

+ l'indexation doit par conséquent décrire une ressource par le choix du ou des points d'accès sujet qui en identifient avec le plus de pertinence le contenu ou le sens principal et permettre ainsi son accès par le biais d'une classification ou d'un référentiel.

Règles générales

Les principes énoncés ci-après donnent le cadre général de pratiques et d'usages qui peuvent être différenciés selon les contextes d'utilisation.

Sont exclus de l'indexation en catalogage : les fictions imprimées et audiovisuelles, à l'exception des anthologies et des recueils de textes littéraires, la littérature grise, les documents à caractère publicitaire, les logiciels, certaines ressources traitées en recueil, l'autoédition, les manuels scolaires du premier et du second degré, ainsi que certaines brochures et plaquettes. Certaines ressources, comme les catalogues de vente, ne sont indexées que pour l'usage particulier du libre accès.

Une même ressource est indexée de la même manière quel que soit son support, physique ou électronique.

Une même ressource est indexée de la même manière quel que soit le catalogue dans lequel elle est décrite (BnF catalogue général, BnF archives et manuscrits...).

Une ressource décrite par une notice dérivée est indexée en catalogage selon les mêmes principes d'indexation que les ressources décrites par création de notice.

L'indexation d'une ressource prend appui sur son contenu général. Le sujet du contenu est traité de manière générale sans dépouillement (sujet général d'un documentaire imprimé, audiovisuel). Les articles et les chapitres ne font pas l'objet d'une indexation particulière. Le nombre d'accès sujet est en principe limité à trois et, pour les monographies, le nombre de points d'accès en Classification Dewey est en principe limité à un.

L'inscription d'une ressource dans une collection particulière peut impliquer d'établir son indexation selon un angle spécifique, et par conséquent déterminer l'utilisation d'un référentiel ou d'un autre :

- Les images iconographiques du département des Arts du spectacle sont regroupées au spectacle représenté ;
- Les recueils sur les personnalités du département des Arts du spectacle sont indexés au nom de personne ;
- Les documents cartographiques du département des Cartes et plans sont indexés aux noms géographiques BnF ;
- Les besoins particuliers de la description des ressources audiovisuelles et iconographiques peuvent déroger au principe des trois accès sujet.

Les ressources audiovisuelles, iconographiques, cartographiques et musicales sont en outre indexées à l'aide de typologies qui leur sont adaptées (par exemple : techniques de l'image, matériau du document, échelle des documents cartographiques...)

Politique du sujet : Rameau et Dewey

L'usage de l'indexation Rameau et de la Classification décimale Dewey (CDD) répond à des objectifs, des besoins et des cas d'usages différents. Le tableau ci-après illustre la complémentarité des valeurs-ajoutées apportées par Rameau et la CDD. L'un ne remplace pas l'autre.

	Rameau	CDD
Navigation entre les ressources : tâches utilisateurs FRBR/LRM L'indexation comme appui à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En tant que langage : usage analytique appuyé sur un fichier d'autorité <ul style="list-style-type: none"> ○ Hiérarchisation et relations entre termes (termes génériques/termes spécifiques) ○ Rameau permet donc de multiplier les portes d'entrée dans un sujet conduisant vers une ressource 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Usage systématique ➤ Classification par discipline <ul style="list-style-type: none"> ○ La CDD permet donc d'identifier des blocs documentaires, des corpus, plus ou moins fins selon les besoins ➤ Usage d'indexation appuyé sur un fichier d'autorité <ul style="list-style-type: none"> ○ La CDD inscrit une ressource dans un cadre global systématique
Sujet générique ou sujets spécifiques ? L'indexation comme moyen d'accès à une ressource	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En tant que système d'indexation : Rameau donne le détail du ou des sujets principaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La CDD offre une seule porte d'entrée, un seul sujet qui est déroulé en s'appuyant sur les principes communs de la CDD : sujet prépondérant, indice commun, indice interdisciplinaire, règle de la première occurrence, l'influencé prend le pas sur l'influenceur ➤ CDD offre un système de cotation fourni aux bibliothèques qui réutilisent les notices
Liens externes, internationaux L'indexation comme moyen d'alignement vers des ressources extérieures et outil d'interopérabilité	Les notices d'autorité Rameau permettent des alignements avec LCSH et d'autres référentiels spécifiques (voir ci-dessous)	Système international et règles d'utilisation universelles
Exploitation des données	Plutôt orienté humains	Plutôt orienté machines

Rameau et la CDD ont donc un périmètre d'utilisation différencié.

1- La CDD est utilisée pour les monographies et les périodiques. Son usage est, a minima, garanti pour la bibliographie nationale et les ouvrages en libre accès du site François-Mitterrand. Cela n'exclut pas un périmètre plus large pour des besoins particuliers. Les grands textes classiques sous leur forme imprimée sont indexés exclusivement en CDD, étant donné que priment les accès œuvre et auteur.

2- L'indexation des périodiques se fait en CDD, et non en Rameau, et dépend de la présence d'un ISSN. On indexe alors la discipline du périodique et non les sujets qui y sont traités. Les notices de périodiques établies dans le cadre de la bibliographie nationale contiennent donc des indices Dewey construits avec précision et pouvant aller jusqu'à trois indices.

Alignements

Des liens sont établis avec les systèmes d'indexation internationaux de référence.

Font l'objet d'un alignement systématique à la création de la notice :

- avec les notices Rameau noms communs : les vocabulaires de référence qui sont la source de Rameau (Laval³, LCSH⁴ et MESH⁵) et les classifications spécialisées avec indices quand elles existent : Aarne-Thompson (Contes populaires), Conrad-Laforte (Chansons), Chemical Abstracts Service Registry Number (Substances chimiques), Enzyme Commission Number (Enzymes), Dournon (Instruments de musique), Hornbostel-Sachs (id.), Mathematics Subject Classification (Sciences mathématiques)
- entre les grandes classes de la CDD et les notices Rameau.

La BnF s'applique à développer des alignements a posteriori dans data.bnf.fr, vers d'autres langages du monde des bibliothèques, de celui de la documentation et vers des vocabulaires usités par des communautés spécifiques ou des vocabulaires communs employés sur le Web :

- avec les notices Rameau noms communs : GND⁶, BNE⁷, Agrovoc⁸, Thésaurus W⁹.
- avec les notices Rameau noms géographiques : les notices noms géographiques BnF. Cela permet l'alignement de l'ensemble avec Geonames¹⁰.

D'autres alignements sont en perspective, tels que ceux à construire avec les classifications de référence des genres et des types musicaux et filmographiques (par exemple : le référentiel de l'AIBM¹¹) et d'autres vocabulaires nationaux (par exemple : Nuovo Soggettario¹²).

Ces alignements sont établis dans l'optique de renforcer la place de la BnF dans l'écosystème national et international des données structurées. Certains alignements opérés dans data.bnf.fr

³ Répertoire des vedettes matière de l'Université Laval (<https://rvmweb.bibl.ulaval.ca/>)

⁴ Library of Congress Subject Headings (<http://id.loc.gov/authorities/subjects.html>)

⁵ Medical Subject Headings (<https://www.nlm.nih.gov/mesh/>)

⁶ Gemeinsame Normdatei (http://www.dnb.de/DE/Standardisierung/GND/gnd_node.html)

⁷ Biblioteca Nacional de España (<http://datos.bne.es/inicio.html>)

⁸ Vocabulaire contrôlé couvrant tous les domaines d'intérêt de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (<http://aims.fao.org/fr/agrovoc>)

⁹ Thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales (<https://francearchives.fr/article/37828>)

¹⁰ <http://www.geonames.org/>

¹¹ Association internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux (<http://www.iaml.info/sub-commission-unimarc>)

¹² Maintenu par la Bibliothèque nationale centrale de Florence (<http://thes.bncf.firenze.sbn.it/ricerca.php>)

peuvent avoir vocation à être réinjectés dans BnF catalogue général, selon un périmètre et des procédures de contrôle à déterminer.

Indexation des ressources reçues en flux

Les notices reçues en flux dans le cadre du dépôt légal dématérialisé conservent leur indexation d'origine. Quand elles possèdent un équivalent physique homothétique, les ressources électroniques sont indexées de la même manière que celui-ci.

Le traitement des indexations récupérées en flux répond à un équilibre entre les objectifs et les règles générales de la politique d'indexation (voir ci-dessus), le contenu et le volume du flux traité et la politique qualité de la BnF. La reprise manuelle n'étant pas envisageable, les points d'accès ne sont alors plus contrôlés.

La BnF pourrait travailler à un alignement avec les systèmes d'indexation qu'elle emploie, en développant l'usage d'outils de contrôle qualité. Le degré de précision des vocabulaires et des classifications récupérés en flux est souvent moindre et par conséquent l'alignement avec les systèmes BnF sera donc pauvre.

Les perspectives et chantiers de travail

1-Élargir le périmètre d'utilisation des entités

La transition d'un système fondé sur des notices bibliographiques et des notices d'autorité à un système fondé sur des entités et des relations entre elles permet d'élargir le périmètre de leur utilisation.

Ces entités pourront être liées en tant que sujet à une œuvre, à l'image des concepts, mais participeront aussi à d'autres relations. Les entités « Noms de lieu », par exemple, pourront être utilisées aussi bien pour un accès analytique que pour une localisation.

A - Le référentiel genre-forme et l'élargissement de son périmètre

La mise en application à compter de 2019 du référentiel genre-forme issu des vedettes et subdivisions de forme de Rameau implique d'articuler ce référentiel générique avec les référentiels spécifiques aux ressources audiovisuelles, iconographiques, cartographiques et musicales (par exemple : le référentiel international des genres musicaux, les genres, fonctions et formes de l'estampe contemporaine). Le référentiel genre-forme développé pour les besoins des ressources décrites dans le catalogue BnF archives et manuscrits sera également mis en relation avec ce référentiel générique.

De même, un travail de rapprochement des typologies cartographiques et iconographiques entrant dans le périmètre du genre-forme est prévu.

B- Constitution des entités « Noms de lieu » et « Évènements »

Les entités « Noms de lieu » puis « Évènements » seront constituées en fonction des règles édictées par le sous-groupe « Concepts, Lieux, Temps » du groupe normalisation du programme national de la transition bibliographique, dans un calendrier qui s'échelonnait entre 2019 et 2020.

2- Développer le positionnement de Rameau et de la Dewey comme systèmes pivots

Ni Rameau, ni la CDD n'ont vocation à couvrir l'ensemble des besoins en indexation des ressources de tout type et en tout contexte d'utilisation. Ils n'ont pas davantage pour objet de se substituer aux systèmes d'indexation spécialisés. Ils occupent en revanche une place pivot de rapprochement et de dénominateur commun dans les systèmes de la BnF. Ce rôle pivot est appelé à se développer.

A - Les systèmes d'indexation : Rameau comme pivot. L'exemple de l'indexation iconographique

L'évolution des systèmes et des outils offre de nouvelles perspectives de rapprochement entre le vocabulaire Rameau et des systèmes spécialisés d'indexation iconographique (Garnier et IconClass). Elle se double d'une réflexion sur le rôle de l'indexation pour les documents iconographiques : ce qui est traité, ce qui est représenté.

Les chantiers ouverts par la réforme de la syntaxe et par la refonte de l'outil de production permettent d'envisager de nouveaux rapprochements : avoir un vocabulaire exclusivement bâti sur des entités et des relations et résoudre la question de l'anachronisme éventuel de formes retenues. C'est dans cette perspective qu'un test d'alignement entre Rameau et IconClass a été mené sur le fonds Rembrandt.

La constitution de l'entité « Évènement » prévue dans le cadre de la réforme de Rameau ouvre des perspectives de traitement des scènes religieuses et historiques.

B- Les systèmes de classification : la CDD comme pivot

Un rapprochement entre la CDD, même dans une version légère, et des listes thématiques spécialisées sera instruit. C'est déjà le cas par exemple de la liste thématique du département de l'Audiovisuel et ce pourrait être envisagé pour la classification Thema de la CLIL.

C- Reversement contrôlé des alignements de data.bnf.fr dans le BnF catalogue général

Le reversement de certains alignements de référentiels opérés par les outils de data.bnf.fr dans le catalogue, à commencer par les notices Rameau, est envisagé. Cela implique, d'une part, de déterminer le périmètre de ce reversement et, d'autre part, d'utiliser des procédures de contrôle renforcées.

3- Livre ancien et manuscrits

Comme l'évoque la recommandation *Catalogage des monographies anciennes*¹³ : « L'indexation matière n'est pas obligatoire. Son usage varie d'un établissement à l'autre. Il est plus particulièrement recommandé de faire des accès aux œuvres, aux personnes, aux lieux et aux institutions sujets de l'ouvrage ». La manière dont les systèmes d'indexation peuvent être appliqués aux livres anciens est à instruire dans l'optique de l'utilisation pour le livre ancien et les manuscrits de Rameau et de la CDD.

¹³ www.bnf.fr/documents/livres_anciens_recommandation.pdf

Conclusion : vers le traitement des entités

Les évolutions ouvertes par la transition bibliographique qui impliquent de basculer dans un univers organisé en entités et en relations amènent une redéfinition progressive de la politique d'indexation. Les perspectives de travail de la BnF dans ce domaine ont vocation à rendre possible la coexistence et l'articulation raisonnée de systèmes d'indexation à vocation générique et de classifications spécialisées qui répondent à des besoins spécifiques. Le général n'a pas vocation à se substituer au particulier, ni le particulier à éclater et à rendre invisible la BnF comme ensemble produisant des données visibles et récupérables sur le Web. C'est dans cette optique que les nouvelles entités et relations qui seront créées dans les prochaines années seront envisagées et implémentées.

Juin 2018